



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent cinquante-sixième session

Rome, 24-28 avril 2017

Programme de travail pluriannuel du Conseil 2017-2020

Résumé

En vertu de la section D du volume II des Textes fondamentaux (résolution 8/2009¹), le Conseil établit un programme de travail pluriannuel couvrant une période d'au moins quatre ans. Le premier programme de travail pluriannuel, qui concernait la période 2010-2013, a été mis au point lors de réunions informelles avec les Membres, animées par le Président indépendant du Conseil. Il a été adopté par le Conseil à sa cent quarantième session (novembre-décembre 2010²), puis approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-septième session (juin-juillet 2011). La Conférence a décidé que le Programme de travail pluriannuel, en raison de son utilité en tant qu'outil de planification, devait faire l'objet d'un point permanent de l'ordre du jour du Conseil. Depuis lors, le programme de travail pluriannuel a été modifié et développé au cours des réunions informelles ordinaires entre le Président indépendant du Conseil et les présidents et vice-présidents des groupes régionaux et au titre du point permanent de l'ordre du jour indiqué plus haut.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note du caractère évolutif du programme de travail pluriannuel.

Les Membres souhaiteront peut-être, comme il est d'usage: i) déterminer quelles sont les questions qui doivent faire l'objet d'un suivi régulier; et ii) examiner comment faire en sorte qu'au cours des réunions informelles entre le Président indépendant et les présidents et vice-présidents des groupes régionaux, la section relative aux résultats soit mieux ciblée et plus spécifique afin que des propositions précises soient formulées à la présente session du Conseil.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Wilfred Ngirwa
Président indépendant du Conseil
Tél.: +39 06570 57045

¹ Textes fondamentaux, volume II, section D, résolution 8/2009 intitulée «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate (PAI) concernant le Conseil».

² CL 140/REP, paragraphe 73.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



ms626

Programme de travail pluriannuel du Conseil Version révisée portant sur la période 2017-2020

I. Objectif général du Conseil

1. Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des indications précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. En vertu des dispositions des Textes fondamentaux et de la Résolution 8/2009 de la Conférence, le Conseil joue aussi un rôle actif dans l'élaboration du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme (PMT) et du Programme de travail et budget (PTB) de l'Organisation et il est investi de fonctions de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des décisions en matière de gouvernance. En particulier, le Conseil assume un rôle décisionnaire et consultatif majeur concernant les questions relatives à la mise en œuvre PTB. Le Conseil élit aussi les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques tous les deux ans, ainsi que six membres du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial chaque année, et il donne des évaluations claires de la situation mondiale en matière d'alimentation et d'agriculture et des problèmes connexes dont il pourrait avoir été saisi. Il fonctionne avec efficacité et efficacité en se souciant des résultats et tient ses sessions conformément au plan de travail à évolution continue, présenté dans la Section II F ci-après, et à la *Note sur les méthodes de travail du Conseil*.

2. L'attention est appelée sur la recommandation approuvée par la Conférence à sa trente-neuvième session (juin 2015) concernant les programmes de travail pluriannuels:

Une section sur les questions stratégiques et les questions en suspens exigeant un suivi sur la durée pourrait être ajoutée selon que de besoin. Toutefois, il serait souhaitable d'améliorer le format des programmes de travail pluriannuels du Conseil et de ses comités en faisant en sorte que la section relative aux résultats soit mieux ciblée et plus spécifique.³

3. Les Membres souhaiteront peut-être avoir à l'esprit cette recommandation à l'heure de proposer des améliorations à apporter au programme de travail pluriannuel du Conseil.

II. Résultats

A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget

4. **Résultat:** Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, sont alignées sur et suivent les indications données par le Conseil sur la base des objectifs stratégiques de la FAO inscrits au Programme de travail et budget de cette dernière.

5. Indicateurs et objectifs:

- a) Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- b) Lorsqu'elle examine et approuve le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil concernant l'alignement des stratégies, des priorités et des programmes de travail sur la proposition de budget de l'Organisation⁴.
- c) Les avis du Conseil sur les questions concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- d) La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

³ [C 2015/26 Rev.1.](#)

⁴ Textes fondamentaux, volume II, section D, résolution 8/2009 intitulée «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate (PAI) concernant le Conseil».

6. Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence qui font écho aux priorités des Membres en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire dans le contexte des objectifs stratégiques tels qu'ils figurent dans le PMT et le PTB de la FAO et les recommandations adressées à la Conférence.

7. Activités:

- a) Examen et évaluation des recommandations formulées par les organes directeurs de la FAO, notamment celles émanant du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes et portant sur le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et formulation de recommandations précises à ce sujet, à l'intention de la Conférence.
 - Examen et évaluation des recommandations formulées par les comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
 - Examen et évaluation des recommandations formulées par les conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- b) Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- c) Décisions concernant d'éventuels ajustements à apporter au PTB.
- d) Formulation de recommandations à l'intention de la Conférence en ce qui concerne les résolutions relatives au Programme et au budget, précisant notamment la teneur et le montant du budget.
- e) Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.
- f) Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.
- g) Élaboration d'un ensemble de priorités des Membres, qui constituerait un plan de travail de l'Organisation.

8. Méthodes de travail:

- a) Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- b) Réunions informelles de consultation des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- c) Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance

9. Résultat: Conseiller la Conférence au moyen de décisions en matière de gouvernance qui appuient directement les objectifs stratégiques de la FAO et assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de ces décisions.

10. Indicateurs et objectifs:

- a) Le Conseil contrôle l'application en temps voulu des décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil, et le rapport de la Conférence en fait état.
- b) Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité des organes directeurs avant qu'elles ne soient soumises à la Conférence.

11. Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence qui font écho à l'évaluation par le Conseil de la mise en œuvre des décisions de gouvernance.

12. Activités:

- a) Examen et évaluation des décisions de gouvernance par le Conseil.

- b) Examen des programmes de travail pluriannuels des organes directeurs et évaluation des rapports intérimaires y relatifs.
- c) Recommandations et décisions concernant la nécessité de convoquer des réunions ministérielles, si nécessaire.
- d) Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords conclus dans le cadre de la FAO.
- e) Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

13. Méthodes de travail:

- a) Retours d'informations à la Conférence sous forme de rapports sur la mise en œuvre des décisions de gouvernance.
- b) Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- c) Réunions informelles de consultation des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- d) Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- e) Avis des organes statutaires, par l'entremise des comités techniques.

C. Exercice des fonctions de contrôle

14. Résultat: Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives, des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement suivis par le Conseil.

15. Indicateurs et objectifs:

- a) L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- b) Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- c) Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu dans les délais prévus.
- d) Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.
- e) Le calendrier proposé pour les sessions des organes directeurs de la FAO et les autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

16. Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence en vue de garantir le bon fonctionnement des cadres juridique, éthique, financier et administratif de la FAO.

17. Activités:

- a) Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- b) Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification intérieure et extérieure des comptes.
- c) Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les bureaux décentralisés, pour ce qui est des ressources humaines, des procédures administratives et de travail, des achats et des passations de marchés, ainsi que des technologies de l'information et de la communication.

- d) Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations stratégiques et le rapport sur l'exécution du programme.
- e) Examen et évaluation des recommandations du CQCJ sur les questions constitutionnelles et juridiques.
- f) Examen indépendant de la fonction d'évaluation tous les six ans (premier examen en 2016) - rapport à la Direction et au Conseil, assorti des recommandations du Comité du Programme.

18. Méthodes de travail:

- a) Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- b) Examen approfondi d'une question de fond concernant le Cadre stratégique de la FAO que le Conseil choisit tous les deux ans.
- c) Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

D. Suivi et évaluation des résultats obtenus par la Direction

19. Résultat: Le Conseil examine et suit régulièrement les objectifs de résultats de la Direction.

20. Indicateurs et objectifs:

- a) Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de résultats établis.
- b) Les objectifs de résultats sont ajustés, le cas échéant.

21. Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence.

22. Activités:

- a) Suivi des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de résultats fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes.
- b) Rapport sur l'exécution du programme.
- c) Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.
- d) Organisation périodique d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats obtenus par l'Organisation au regard des résultats et effets escomptés de ses activités.
- e) Examen des recommandations formulées par le Comité du Programme et le Comité financier en vue d'apporter des ajustements à la mise en œuvre du PTB.
- f) Recommandations du Comité du Programme sur les évaluations stratégiques et la suite à apporter.
- g) Évaluation et examen des accords de partenariat de la FAO, y compris leurs incidences financières, une attention particulière étant accordée à leur impact sur le Cadre stratégique, le PMT et le PTB de l'Organisation, ainsi qu'à leur contribution à la réalisation des objectifs stratégiques de la FAO et des objectifs de développement durable (ODD).

23. Méthodes de travail:

- a) Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- b) Consultations et séminaires informels entre les Membres.
- c) Présentation par le Secrétariat des stratégies et des politiques de la Direction au Conseil.
- d) Compte-rendu informel par les organismes représentant le personnel de la FAO.

E. Planification des activités et méthodes de travail

24. Résultats: Le Conseil fonctionne avec efficacité, d'une manière dynamique et participative, en se conformant aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.
25. Indicateurs et objectifs:
- Les ordres du jour du Conseil sont précis.
 - Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.
 - Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée, avec un encadré présentant les mesures proposées.
 - Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.
26. Produits:
- Un programme de travail pluriannuel pour le Conseil.
 - Une note sur les méthodes de travail du Conseil est distribuée à chaque session du Conseil.
 - Réunion d'information annuelle à l'intention des nouveaux membres du Conseil.
 - Mise à jour du document de présentation du Conseil de la FAO, le cas échéant.
27. Activités:
- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, assorti d'indicateurs de performance.
 - Élaboration d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à l'intention de la Conférence.
 - Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris mesures des performances.
 - Examen de suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
 - Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'apporter des améliorations éventuelles aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.
28. Méthodes de travail:
- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.
 - Mise en place de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil, ceux-ci reprenant les conclusions formulées par le Président indépendant du Conseil lorsqu'il clôt et récapitule chaque point de l'ordre du jour.
 - Activités régulières entre les sessions, déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
 - Si nécessaire, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution du programme de travail pluriannuel et les suites qui lui sont données.
 - Réunions informelles des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
 - Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

F. Sessions et Plan de travail du Conseil

29. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
- deux sessions durant la première année de l'exercice;

- b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, adresse des recommandations à l'intention de la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
- c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ; et
- d) une session vers la fin de la deuxième année de l'exercice biennal.

30. Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble du plan de travail indicatif à évolution continue du Conseil. Ce plan pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil, et comprendre les dates effectives des sessions des organes qui lui rendent compte, d'où l'ajout de la mention «à déterminer» à certaines entrées.

31. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.

32. À la fin de chaque session, le Conseil examine l'ordre du jour provisoire de la session suivante.

33. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:

- a) Vérification des comptes, éthique et autres questions de contrôle;
- b) Ressources humaines;
- c) Mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
- d) Questions relevant de la décentralisation;
- e) Achats et passation de marchés;
- f) Technologies de l'information et de la communication;
- g) Évaluations stratégiques et réponses données par la Direction;
- h) Évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

Cent cinquante-septième session du Conseil, juillet 2017

Élection des membres des comités

- 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
- 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier
- 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

Questions diverses

- 4) Questions découlant de la session de la Conférence
- 5) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 6) Calendrier 2017-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

Cent cinquante-huitième session du Conseil, novembre/décembre 2017

Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

- 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2018-2019
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2017) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (... 2017) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (... 2017) (à déterminer)
 - i) Comptes vérifiés 2016

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

- 5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2017) (à déterminer)

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

- 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2017) (à déterminer)

Questions relatives à la gouvernance

- 7) Programmes de travail pluriannuels
 - Comité financier
 - Comité du Programme
 - CQCJ
 - Conférences régionales
 - Comités techniques
 - Conseil
- 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2018-2021
- 9) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil

Questions diverses

- 10) Programme alimentaire mondial:
 - i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et
 - ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2016
- 11) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 12) Calendrier 2017-2019 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

| Cent cinquante-neuvième session du Conseil, juin/juillet 2018 |
|--|
| <p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Rapport sur l'exécution du Programme 2016-2017</p> <p>2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2018) (à déterminer)</p> <p>3) Rapport du Comité du Programme (... 2018) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité financier (... 2018) (à déterminer)</p> |
| <p>Conférences régionales</p> <p>5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (... 2018) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (... 2018) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (... 2018) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (... 2018) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (... 2018) (à déterminer)</p> <p>10) Rapport de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (... 2018) (à déterminer)</p> |
| <p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2018) (à déterminer)</p> |
| <p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>12) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2018-2021</p> <p>13) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil</p> |
| <p>Questions diverses</p> <p>14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO</p> <p>15) Calendrier 2018-2019 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> |

| Cent soixantième session du Conseil, novembre/décembre 2018 |
|---|
| <p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2018) (à déterminer)</p> <p>2) Rapport du Comité du Programme (... 2018) (à déterminer)</p> <p>3) Rapport du Comité financier (... 2018) (à déterminer)</p> <p style="padding-left: 20px;">i) Comptes vérifiés 2017</p> |
| <p>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <p>4) Rapport du Comité de l'agriculture (... 2018) (à déterminer)</p> <p>5) Rapport du Comité des produits (... 2018) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport du Comité des pêches (... 2018) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport du Comité des forêts (... 2018) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2018) (à déterminer)</p> |
| <p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>9) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2018) (à déterminer)</p> |
| <p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>10) Organisation de la quarante et unième session de la Conférence (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil concernant le thème du débat général de la Conférence)</p> <p>11) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2019-2022</p> <p>12) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil</p> |
| <p>Questions diverses</p> <p>13) Programme alimentaire mondial:</p> <p style="padding-left: 20px;">i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et</p> <p style="padding-left: 20px;">ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2017</p> <p>14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO</p> <p>15) Médaille Margarita Lizárraga</p> <p>16) Calendrier 2018-2020 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> |

| Cent soixante et unième session du Conseil, mars-avril 2019 |
|---|
| <p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Plan à moyen terme 2018-2021 (révisé) et Programme de travail et budget 2020-2021 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2019) (à déterminer) 3) Rapport du Comité du Programme (... 2019) (à déterminer) 4) Rapport du Comité financier (... 2019) (à déterminer) <ol style="list-style-type: none"> i) Situation des contributions et des arriérés ii) Barème des contributions 2018-2019 |
| <p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2019) (à déterminer) |
| <p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 6) Communications des candidats au poste de Directeur général 7) Organisation de la quarante et unième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à l'intention de la Conférence 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2019-2022 9) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil |
| <p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 10) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 11) Calendrier 2019-2020 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 12) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil |

| Cent soixante-deuxième session du Conseil, juin/juillet 2019 |
|--|
| <p>Élection des membres des comités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques |
| <p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Questions découlant de la session de la Conférence 5) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 6) Calendrier 2019-2020 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil |

| Cent soixante-troisième session du Conseil, novembre/décembre 2019 |
|--|
| <p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2020-2021 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2019) (à déterminer) 3) Rapport du Comité du Programme (... 2019) (à déterminer) 4) Rapport du Comité financier (... 2019) (à déterminer) <ol style="list-style-type: none"> i) Comptes vérifiés 2018 |
| <p>Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2019) (à déterminer) |
| <p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2019) (à déterminer) |
| <p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 7) Programmes de travail pluriannuels <ul style="list-style-type: none"> • Comité financier • Comité du Programme • CQCJ • Conférences régionales • Comités techniques • Conseil 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2020-2023 9) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil |
| <p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 10) Programme alimentaire mondial: <ol style="list-style-type: none"> i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2018 11) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 12) Calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil |

| Cent soixante-quatrième session du Conseil, juin/juillet 2020 |
|--|
| <p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Rapport sur l'exécution du Programme 2018-2019</p> <p>2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2020) (à déterminer)</p> <p>3) Rapport du Comité du Programme (... 2020) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité financier (... 2020) (à déterminer)</p> |
| <p>Conférences régionales</p> <p>5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (... 2020) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (... 2020) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (... 2020) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (... 2020) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (... 2020) (à déterminer)</p> <p>10) Rapport de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (... 2020) (à déterminer)</p> |
| <p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2020) (à déterminer)</p> |
| <p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>12) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2020-2023</p> <p>13) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil</p> |
| <p>Questions diverses</p> <p>14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO</p> <p>15) Calendrier 2020-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> |

| Cent soixante-cinquième session du Conseil, novembre/décembre 2020 |
|---|
| <p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Cadre stratégique révisé et ébauche de plan à moyen terme 2022-2026</p> <p>2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2020) (à déterminer)</p> <p>3) Rapport du Comité du Programme (... 2020) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité financier (... 2020) (à déterminer)</p> <p style="padding-left: 20px;">i) Comptes vérifiés 2019</p> |
| <p>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <p>5) Rapport du Comité de l'agriculture (... 2020) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport du Comité des produits (... 2020) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport du Comité des pêches (... 2020) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport du Comité des forêts (... 2020) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2020) (à déterminer)</p> |
| <p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>10) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2020) (à déterminer)</p> |
| <p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>11) Organisation de la quarante-deuxième session de la Conférence (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil concernant le thème du débat général de la Conférence)</p> <p>12) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2021-2024</p> <p>13) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil</p> |
| <p>Questions diverses</p> <p>14) Programme alimentaire mondial:</p> <p style="padding-left: 20px;">i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et</p> <p style="padding-left: 20px;">ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2019</p> <p>15) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO</p> <p>16) Médaille Margarita Lizárraga</p> <p>17) Calendrier 2020-2022 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>18) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> |